

*Question présentée par la députée :  
M<sup>me</sup> Delphine Klopfenstein Broggin*

*Date de dépôt : 21 juin 2018*

### **Question écrite urgente**

**Le Conseil d'Etat a-t-il l'intention d'intervenir dans l'enquête publique relative à la construction d'une autoroute entre Machilly et Thonon ?**

Nous venons d'apprendre que l'enquête publique relative à la construction d'une autoroute entre Machilly et Thonon est en cours jusqu'au 13 juillet 2018. Sauf erreur, ce projet ne figure pas au projet d'agglomération et il semblerait qu'aucune concertation préalable n'ait été effectuée avec les autorités suisses et genevoises.

Sachant que tant la Suisse que la France sont signataires de la convention d'Espoo, il est nécessaire que des projets transfrontaliers ayant un impact dans l'autre partie soient concertés.

Aujourd'hui, alors que nous avons les outils institutionnels pour le faire (le projet d'agglomération), ce projet est mené de manière unilatérale et a généré un avis négatif de l'autorité environnementale française (institution française mise en place par le gouvernement français).

Ni la pertinence sur le plan de la mobilité ni l'impact sur l'environnement ne semblent être des préoccupations des autorités françaises : il semblerait que le principal intérêt résiderait dans le passage du transport ferroviaire vers le transport routier des eaux d'Evian. Par ailleurs, cette infrastructure ne résout en rien l'accessibilité des pôles de l'agglomération qui sont déjà saturés.

***Le Conseil d'Etat a-t-il l'intention d'intervenir de manière formelle et rapide :***

- en formulant un avis négatif dans le cadre de la procédure actuelle avant le 13 juillet 2018,***

- *en saisissant les instances transfrontalières de ce manquement grave aux principes de la coopération transfrontalière,*
- *en saisissant les services de la Confédération pour qu'elle intervienne sur le plan diplomatique ?*

La région est suffisamment polluée et l'UE est déjà intervenue à de multiples reprises pour que la France prenne les mesures nécessaires pour diminuer la pollution de l'air. La création de cette autoroute ne fera qu'aggraver la situation.